



Communiqué de presse

Le 4 août 2022

**L'assurance-vie, un couteau suisse à utiliser de différentes façons pour répondre à tous les projets de vie**



**Par Philippe Lauzeral, Directeur général délégué de Stellium**

***Un contrat d'assurance-vie est comme un couteau suisse. Il répond, à différentes périodes de la vie, aux besoins divers des épargnants. Quelle que soit leur situation, ceux-ci peuvent y investir des fonds, en fonction de leurs objectifs de vie.***

En matière de gestion de patrimoine, la règle de base est de raisonner en fonction des objectifs de vie des clients à long terme. Quels sont leurs projets ? Ont-ils prévu de changer de vie ? De déménager ? De démarrer un nouveau métier ? Ont-ils des enfants, potentiels futurs étudiants ? Etc.

Une fois établies, les perspectives générales de vie (qui ne sont, évidemment, jamais figées) sont un indicateur clé pour la mise en place de la stratégie patrimoniale, dans laquelle des investissements réalisés sur des contrats d'assurance-vie ont toute leur place.

Contact Presse **Galivel & Associés**

---

**Edith Maviel – Carol Galivel - 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63**

galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

### **Les 3 grands projets nécessitant une épargne long terme**

Si certains « petits » projets peuvent se financer simplement via une trésorerie existante ou même un crédit personnel, d'autres exigent une préparation en amont, dans le but de constituer, pas à pas, une épargne qui devra, à terme, représenter un capital conséquent.

#### **1. L'achat de sa résidence principale**

Un horizon d'épargne de 10 ans peut être envisagé dans ce cadre. Trois façons sont aujourd'hui utilisées pour préparer le financement de son logement :

- ⇒ Via un investissement locatif qui, une fois vendu, servira d'apport. Beaucoup de jeunes actifs choisissent ainsi de rester locataires, tout en achetant un logement locatif, souvent accompagné d'une fiscalité avantageuse. Au bout d'une dizaine d'années, ils le revendent, se constituant ainsi un apport conséquent, facilitant l'achat d'une résidence principale plus confortable ;
- ⇒ Via un PER voire un PERCO : depuis la loi Pacte en 2019, les conditions de déblocage anticipé de tout ou partie du capital ont été assouplies et l'achat de sa résidence principale est éligible à ce déblocage ;
- ⇒ Via un contrat d'assurance-vie qui, passé 8 ans d'existence, permettra de bénéficier d'un capital (tout ou partie des fonds capitalisés) assorti d'un abattement fiscal annuel. C'est une voie très intéressante car simple à tous les niveaux, de la constitution du contrat au déblocage des fonds.

#### **2. Les études des enfants**

Certaines formations coûtant cher, anticiper très en amont est une bonne stratégie. Un contrat d'assurance-vie ouvert dès la naissance de l'enfant, avec des versements mensuels programmés permet d'accumuler doucement mais sûrement un capital nécessaire au financement de ses études supérieures.

Il suffit d'ouvrir au nom de son enfant un contrat d'assurance-vie avec des versements périodiques pour lui constituer un capital qui lui permettra de financer ses études.

Par exemple, verser 150 €/mois à la naissance, peut permettre de générer un capital de 45.000 € pour son 18<sup>e</sup> anniversaire.

#### **3. La préparation de sa retraite**

Dans ce cadre aussi, il est judicieux de s'y prendre très en amont afin que l'effort d'épargne soit le plus « indolore » possible. Souscrire un contrat d'assurance-vie dès le début de son activité professionnelle avant même de créer un PER (que l'on conseille plutôt à 40 ans) est une stratégie gagnante.

## **Comment investir dans une assurance-vie ?**

### **1. En plusieurs fois, c'est toujours mieux**

S'il est évidemment toujours possible de déposer sur son contrat une grosse somme d'argent (après un héritage, par exemple) en une seule fois, il est intéressant de verser des fonds petit à petit.

- ⇒ **L'investissement programmé** est une formule qui implique une programmation des versements : 100 €, 200 € tous les mois, par exemple. L'intérêt est que l'épargne correspondant à ses possibilités soit investie au fil du temps. Parce que le meilleur moment pour investir c'est d'investir tout le temps, les versements programmés permettant de lisser son effort d'épargne dans le temps et de s'habituer à une pratique d'épargne régulière.
- ⇒ **L'investissement progressif** est une option sur le contrat et s'applique plutôt lorsque l'on verse une somme significative sur son contrat : on décide d'une allocation d'actif « cible » sur laquelle les fonds versés sur le contrat d'assurance-vie seront investis progressivement sur une période définie : 12, 24 mois par exemple. Ainsi, on versera tout de suite ses fonds sur son contrat dans un support sécurisé et on pourra ainsi « entrer » sur les marchés progressivement à hauteur de 1/12<sup>ème</sup> ou 1/24<sup>ème</sup> tous les mois. Cet investissement progressif lisse le risque sur une période déterminée à l'avance, tout en facilitant la diversification des unités de compte, en considérant leur intérêt en temps réel. La politique d'allocation d'actifs peut être définie pour une période donnée (2 ans, par exemple), et renouvelée ou modifiée régulièrement en fonction du contexte.

### **2. En pilotant de façon dynamique les actifs détenus dans le contrat**

Investir dans un contrat d'assurance-vie dans une vision long terme présente l'avantage de pouvoir piloter de façon fine ses actifs : politique plus risquée au départ pour accroître le rendement, puis progressivement plus sécuritaire au fur et à mesure que l'on s'approche du terme prévu. Trop d'épargnants démarrent un contrat sur des actifs peu risqués (donc peu rémunérateurs) alors qu'ils ont l'intention de la conserver 20 ans !

## **Sur quels supports se diversifier ?**

Les traditionnelles actions et obligations, en direct ou via des OPCVM classiques, ne sont pas les seuls actifs à pouvoir constituer un portefeuille d'un contrat d'assurance-vie !

- 1. L'immobilier** est rassurant pour les épargnants qui apprécient son côté tangible et moins volatil que les actions. La pierre constitue un bon substitut des fonds en euros dont les rendements sont en chute libre.

Investir dans les SCI est à privilégier car ces supports sont souples et génèrent peu de frais à l'entrée.

- 2. Les fonds structurés avec des couvertures de capital** peuvent aussi être souscrits. Ces placements financiers alternatifs permettent un meilleur rendement, associé à une protection totale ou partielle du capital. Ils intègrent plusieurs supports financiers (obligations, actions, etc.) et restituent la mise de départ majorée d'une performance conditionnée par l'évolution du support en comparaison avec un indice connu à l'avance.

Contact Presse Galivel & Associés

---

**Edith Maviel – Carol Galivel - 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63**

galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

- 3. Les cryptomonnaies**, si elles sont une source de diversification pour un investissement sur le long terme et dans le cadre d'une gestion réactive et dynamique sont à regarder avec une extrême prudence lorsqu'il s'agit de répondre à des objectifs de vie du fait de leur très forte volatilité.

#### À propos de Stellium

Spécialisée depuis 1992 dans l'investissement immobilier locatif et dans les solutions patrimoniales, Stellium, au travers de ses trois entités Stellium Placement, Stellium Immobilier et Stellium Financement, distribue son offre via son réseau exclusif de 1500 consultants indépendants Prodémial.

En 2021 Stellium a assuré la commercialisation de **1430 logements actés sur tout le territoire** et a collecté **663 millions d'euros en placement financier** pour un encours total d'**1,5 milliard d'€**.

#### À propos de Stellium Placement

Spécialiste en solutions patrimoniales, Stellium Placement distribue son offre via son réseau exclusif de consultants Prodémial.

Depuis 20 ans, Stellium Placement sélectionne en toute indépendance une offre globale de solutions innovantes en architecture ouverte.

- **Solutions d'épargne financière** : une offre haut de gamme totalement digitalisée en assurance-vie ultra accessible des 50 €, une offre retraite (PER & Madelin), une offre en épargne salariale (PEI, PERCOI) sont à disposition pour répondre à tous les objectifs patrimoniaux d'une clientèle de particuliers et d'entreprises. Une offre négociée auprès de signatures référentes sur le marché (Apicil, VIE Plus et Oddo BHF, Primonial) et plus de 50 sociétés de gestion en valeurs mobilières.
- **Solutions d'épargne immobilière** : les SCPI les plus compétitives du marché auprès de 7 sociétés de gestions sont sélectionnées, donnant accès à l'ensemble des segments de l'immobilier tertiaire (bureaux, commerces, entrepôts...) en France comme à l'étranger.
- **Solutions fiscales** : tous les dispositifs en placement permettant aux investisseurs d'optimiser leur fiscalité : SCPI fiscales, Girardin industriel ou FIP FCPI
- **Solutions de diversification** : supports d'investissement non cotés dans l'immobilier ou en capital investissement

**Stellium Placement fait partie des acteurs indépendants les plus importants** du marché avec, en 2021, **605 millions d'euros collectés** dont 270 millions d'euros en SCPI, et 290 millions d'euros en Assurance-Vie et PER pour un encours total d'**1,5 milliard d'€**.

Contact Presse **Galivel & Associés**

**Edith Maviel – Carol Galivel - 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63**

galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>